

Rapport moral pour 1950

par M. le Chanoine V. GALAN

Président de la Société

à l'Assemblée Générale du 22 Juillet 1951

A l'assemblée générale du 2 avril 1950, M. le Chanoine Galan, Président de la Société, lut le rapport moral et fit lire le rapport financier du trésorier pour l'année 1949. Les deux rapports furent adoptés à l'unanimité.

L'assemblée procéda au renouvellement du tiers de ses membres et au remplacement de Maître Armengaud qui avait quitté Saint-Antonin. Les membres sortants furent réélus et Maître Sabatié, notaire, fut élu. Le président remercia l'assemblée et réunit le conseil d'administration pour l'élection de son bureau. Furent réélus et élus à l'unanimité :

Président : M. le Chanoine V. GALAN.

Vice-Présidents : MM. le Pasteur VERCUEIL et Charles MALAVIALLE.

Secrétaire Général : M. Gaston PIQUES.

Secrétaire adjoint : M. le Marquis Armand DE VASSAL DE LA BARDE.

Trésorier : Mme Magdeleine FONSAGRIVES.

Archiviste-Bibliothécaire : M. Henri DELPECH.

Conseiller juridique : M^e René SABATIÉ, notaire.

Membres : MM. Gaston BÈS, Robert BOURÈS, Mlle Jeanne CAPIN, MM. Jean CAPIN, Robert MATHET.

Le président remercia le conseil d'administration, l'assura de tout son dévouement et de celui du bureau.

Le 23 mai 1950 le Commissariat Général au Tourisme, grâce à M. de Gorsse et à M. Batiste, souscrit 1.700 exemplaires du dépliant pour une somme de 10.200 francs. Nous remercions, mais nous regrettons vivement qu'un plus grand nombre d'exemplaires ne soient pas souscrits. Nous faisons parvenir les 1.700 au Commissariat Général, plus 200 au Bureau National des Renseignements, plus 200 au siège du Comité Régional à Toulouse, pour la propagande nationale et régionale. Un nombre important de dépliant

est envoyé aux Autorités, aux Syndicats d'Initiatives et aux Sociétés correspondantes.

Malgré l'insistance de M. le Secrétaire Général au Tourisme de Toulouse, M. le Commissaire Général nous répond que les crédits qui lui sont alloués ne lui permettent pas, à son grand regret, de faire pour nous davantage.

Le 28 juillet, M. le Préfet de Tarn-et-Garonne me désigne pour siéger à la Commission Consultative Départementale du Tourisme qui vient d'être constituée. Première séance à la Préfecture le 4 août; depuis j'ai assisté à toutes les sessions avec MM. les Délégués du Conseil Général parmi lesquels figure, toujours écouté, M. le Docteur Bénénet, Maire de Saint-Antonin, et les Présidents des S. I. de Montauban et de Moissac. Des questions très importantes au point de vue Tourisme y sont agitées et solutionnées, en particulier la signalisation des 3 villes d'art du Tarn-et-Garonne: Montauban, Moissac et Saint-Antonin.

Le 18 août, à la demande de la Préfecture, je lui envoie un inventaire complet des monuments et sites de la région pour être signalés à l'attention des touristes.

Le 23 août, M. de Gorsse me demande d'assister à l'assemblée générale de notre Fédération à Ax-les-Thermes, le 23 septembre et de lui envoyer le compte-rendu de nos activités, de nos projets, de nos vœux, de nos difficultés. J'assure notre Président de ma présence à l'assemblée générale et lui adresse le compte-rendu.

Le 8 septembre, M. Delpouys, Président du S. I. R. de Montauban et Vice-Président de la Fédération me demande de le représenter à Ax-les-Thermes.

Le 23 septembre a lieu l'Assemblée Générale de la Fédération Pyrénées-Languedoc-Gascogne, à Ax-les-Thermes, sous la présidence de M. de Gorsse.

Les représentants des Syndicats d'Initiatives et des activités touristiques régionales sont très nombreux. L'organisation est parfaite et nous sommes admirablement accueillis par M. le Maire et M. Pujol, Président du S. I. d'Ax. M. Pierre Audigier, président national, est présent ainsi que M. Dallot représentant M. le Commissaire Général au Tourisme. M. de Gorsse déplore que le financement des S. I. ne soit pas assuré régulièrement. M. Audigier

nous assure de son affectueuse sollicitude et M. Dallot assure que le retard des subventions aux S. I. provient du retard apporté par le Parlement au vote du budget, mais il en prévoit l'attribution prochaine et il félicite les S. I. qui ont publié guides et dépliants dont il a admiré la belle exposition dans le hall du Casino. Nous y étions en bonne place.

M. Louis Batiste, secrétaire général adjoint, lit le rapport moral de la Fédération et dresse un palmarès très complet de l'activité des S. I. de la Fédération où Saint-Antonin n'est pas oublié. La Fédération compte 36 S. I.

M. Mesuret, trésorier de la Fédération, lit le rapport financier.

Nous nous associons aux vœux qui sont formulés particulièrement par le S. I. d'Ax pour faciliter le passage en Espagne ; de Boulogne-sur-Gesse, pour une intervention de l'Etat en vue de la signalisation par panneaux routiers des sites et monuments historiques, en vue d'une protection plus efficace des sites et monuments classés ou inscrits ; du S. I. de Loures-Barbazan-St-Bertrand-de-Comminges, pour la prolongation au-delà de la frontière du Pont-du-Roi, et au moins jusqu'à Lès, de la ligne du tramway Marignac-Saint-Béat.

Nous avons le plaisir d'entendre approuver les vœux du S. I. de Saint-Antonin, en faveur du classement de Saint-Antonin comme station du tourisme ou comme station thermique — pour une protection plus efficace des sites et des monuments classés ou inscrits, et pour que les mesures de protection ne soient pas seulement illusoires — pour une aide plus substantielle des pouvoirs publics en faveur des petits Syndicats d'Initiatives qui réalisent des dépliants de propagande, pour que le S. I. de Saint-Antonin puisse obtenir des subventions en vue de poursuivre ses fouilles préhistoriques. Bien que ce ne soit que des vœux, nous remercions vivement l'assemblée de les approuver et nous demandons aux représentants des pouvoirs publics de s'employer à les faire aboutir, le plus tôt possible en haut lieu.

Nous nous associons aux vœux qui suivent, particulièrement du S. I. de Saint-Girons, pour l'installation d'un téléphérique de Saint-Girons au Mont Vallier (2.839 mètres) ; du S. I. de Saurat pour la réalisation de certains travaux

d'amélioration, d'embellissement et d'urbanisme, grâce à l'aide du Département et de l'Etat; du S. I. de Seix pour la création de refuges en montagne. Dans les salons du Casino Municipal, j'ai présidé, comme doyen d'âge, le Comité de Direction de la Fédération Pyrénées-Languedoc-Gascogne pour procéder à l'élection des membres du Bureau qui sont réélus à l'unanimité.

Nous avons soutenu à l'assemblée générale tous nos intérêts de notre mieux et nous en avons rapporté l'assurance que notre S. I. est connu et apprécié et que le Comité de Direction est très bien disposé pour nous.

M. Audigier, président de l'U. F. ESSI, nous rappelle l'obligation des S. I. d'acheter l'annuaire national des ESSI et au moins 5 fascicules de la Fédération. Nous n'y manquons pas. L'annuaire et les 5 fascicules sont en dépôt chez notre trésorier, Mme Fonsagrives, pour être consulté et achetés. Je vous engage à les voir.

Le 6 décembre 1950, à la demande de M. Batiste, je fais parvenir des renseignements artistiques, religieux et folkloriques pour un calendrier national de manifestations en 1951.

Le 24 décembre nous recevons du Docteur Mairey les remerciements des Groupes Spéléologiques de Lure et de Belfort pour l'acte de solidarité que nous avons accompli envers les familles des six camarades qui ont péri tragiquement au Gouffre de la Creuse les 11 et 12 novembre 1950. Je transmets ces remerciements à ceux d'entre-vous qui se sont généreusement unis à la Société.

Le 29 décembre, M. Ingrand, Commissaire Général au Tourisme, m'informe qu'il nous attribue une subvention de fonctionnement de 6.000 francs. Je l'en remercie en lui donnant l'assurance que le Conseil Municipal de Saint-Antonin avait voté à notre Société une aide de 10.000 francs et que par la bienveillance du Docteur Bénét, maire, cette subvention municipale sera annuelle. Cette aide de la commune au S. I. est la condition de la subvention de l'Etat.

Le 19 janvier 1951, M. le Préfet de Tarn-et-Garonne m'informe que le Conseil Général a ouvert au budget départemental de 1951 le crédit de 500.000 francs qui doit être consacré, suivant le programme établi par la Commis-

sion Départementale du Tourisme, à la signalisation et à l'édition d'un dépliant départemental. Dans ce crédit sont également comprises les deux subventions de 15.000 francs attribuées aux S. I. de Saint-Antonin et de Moissac. J'adresse nos vifs remerciements à M. le Préfet et naturellement au Docteur Bénét, notre soutien au Conseil Général.

Le 23 janvier, encore des remerciements de Raoul Simonin pour le groupe spéléologique du Lure.

Le 17 février nous préparons à la Commission Départementale le plan de signalisation touristique et le dépliant départemental.

M. Guerret, vice-président du S. I. R. et conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Montauban, m'avise de la constitution d'une Société d'Histoire Naturelle dans le Tarn-et-Garonne. Cette société comprendra plusieurs sections : Botanique, Zoologie, Géologie et Spéléologie ; Géographie physique, Géographie humaine, Préhistoire. Je me suis empressé d'envoyer mon adhésion à M. Guerret.

Nous retournons, le 10 avril, le questionnaire garni pour l'obtention de la subvention de fonctionnement pour l'année 1951 et nous acquittons à la Fédération notre taxe syndicale plus la taxe de capitation qui s'élève à 1.050 francs par an.

Le 4 juin, ayant accepté notre participation à la Fédération des Amis de la plus belle France, nous versons notre cotisation de 200 francs à ce mouvement du Touring-Club de France, dont le but est de veiller à la propreté, à l'agrément du cadre dans lequel évoluent les Français de tout âge et de tout rang.

Je mets à la disposition de M. Pierre Gardes, secrétaire du S. I. R., les clichés dont nous disposons pour l'édition du dépliant du Tarn-et-Garonne. Ils préféreront faire du neuf.

J'adresse une demande de subvention pour notre dépliant au Commissariat Général par l'intermédiaire de M. de Gorsse et de M. Batiste, et nous envoyons un lot d'exemplaires à Paris. L'affaire est en bonne voie. Nous recevons en effet l'avis de M. Ingrand, Commissaire Général, d'une souscription de 1.000 dépliantes à 7 francs l'un, soit 7.000 francs, pour être diffusés à l'étranger, plus l'achat dans

les mêmes conditions de 500 exemplaires supplémentaires. Je remercie M. le Commissaire Général et nous expédions les 1.500 dépliant,

Le mercredi 4 juillet, j'assiste à la journée de l'Hôtellerie et du Tourisme à la Foire-Exposition de Montauban, pour répondre à l'invitation de M. Ferrié, président de l'Industrie Hôtelière de Tarn-et-Garonne et j'ai le plaisir d'y rencontrer avantageusement MM. de Gorsse, Batiste et les Présidents des S. I. de Tarn-et-Garonne.

Je viens d'être avisé par la Préfecture que les panneaux de signalisation ont été réalisés et que M. Bonnet, président du S. I. de Moissac est chargé de les placer. Je remercie vivement M. Rigaud, Ingénieur Vicinal de Saint-Antonin, d'avoir mis ses services à la disposition de M. Bonnet. Rien n'a été oublié des sites et monuments dans notre canton et je suis reconnaissant à la Commission Départementale du Tourisme de son aimable et bienveillante compréhension.

Enfin, le 11 juillet, à la demande de M. Batiste, secrétaire général du Comité Régional du Tourisme à Toulouse, je lui ai envoyé une courte notice sur le Musée de Saint-Antonin destinée à un encart d'un dépliant que le Commissariat Général au Tourisme va éditer sur notre région.

Ce rapport est un résumé de nos relations extérieures, mais aussi de nos activités intérieures. Les fouilles préhistoriques et spéléologiques continuent grâce au dévouement de MM. Bayrou, Darasse et Cavallé. Je souhaite très vivement que leur exemple suscite parmi les jeunes des imitateurs qui se mettent généreusement à leur école. La Société les aidera de tout son pouvoir. La Municipalité continue courageusement ses travaux d'urbanisme et d'hygiène. Nous l'en félicitons et souhaitons qu'elle rencontre dans la population une compréhension correspondante à ses efforts.

Nous nous faisons l'écho de la Société pour que nous voyons sans tarder l'achèvement de la route touristique de la vallée de l'Aveyron et la remise en état des thermes de Saleth.

Pour ce qui est du mouvement des adhérents à notre société, peut-être le plafond est-il prêt d'être atteint, mais

nous constatons avec une vive satisfaction que grâce à la propagande habile et dévouée de notre trésorier, Mme Fonsagrives, le nombre des membres bienfaiteurs augmente sensiblement. Nos difficultés présentes viennent en grande partie du manque de fonds, mais sur ce point aussi, il faut enregistrer une augmentation de subventions qui nous permettent de faire face à des dépenses nouvelles.

Le rapport financier projettera sur ce sujet toute sa lumière et vous donnera, je l'espère, toute satisfaction. Aucun chapitre de notre administration ne sera resté dans l'ombre. Vous pourrez constater que nous avons fait tout ce qui dépend de nous pour que notre Société vive et prospère. Nous vous demandons de nous aider en la faisant mieux connaître et en faisant surtout comprendre son utilité bienfaisante pour notre cité, non pas seulement pour conserver son passé de gloire et d'art mais pour donner à son présent le maximum de bien matériel, intellectuel et moral.

ELECTIONS

Avant de se séparer l'Assemblée Générale procède au renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration et à l'élection d'un nouveau membre pour remplacer M. Charles Malavialle, décédé.

Les membres sortants furent réélus et M. Pierre Bayrou élu à l'unanimité.

Le Président remercia l'Assemblée de la confiance qu'elle venait de témoigner au Conseil d'Administration et adressa à M. Pierre Bayrou ses souhaits de bienvenue et ses remerciements pour son entrée au Conseil.

M. Pierre Bayrou, en son nom personnel et au nom de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, eut pour notre Président des paroles pleines de délicatesse qui l'émuèrent profondément et furent applaudies par l'assistance.

Après l'Assemblée Générale, le Président réunit le Conseil d'Administration pour l'élection du Bureau.

Furent élus ou réélus à l'unanimité :

Président : M. le Chanoine V. GALAN.

Vice-Présidents : MM. le Pasteur VERCUEIL et Pierre BAYROU.

Secrétaire Général : M. Gaston PIQUES.

Secrétaire-adjoint : M. le Marquis Armand DE VASSAL DE LA BARDE.

Trésorier : Mme Magdeleine FONSAGRIVES.

Archiviste-bibliothécaire : M. Henri DELPECH.

Conseiller juridique : M^e René SABATIÉ, notaire.

Membres : MM. Gaston BÈS, Robert BOURÈS, Mlle Jeanne CAPIN, MM. Jean CAPIN, Robert MATIÈT.

Le Président félicite M. Pierre Bayrou élu Vice-Président, remercie le Conseil d'Administration de sa confiance, l'assure de son entier dévouement et compte toujours sur son active collaboration.

Le Secrétaire.

